



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL par EQUIPE « U 10 »
des PYRENEES ATLANTIQUES
28 OCTOBRE 2020 Parcours : L' Impératrice à Chiberta**

19 septembre 2020

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement particulier complète les règlements généraux du vade-mecum 2020
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

PRESENTATION

Cette épreuve se déroule sur le Golf de L'Impératrice à Chiberta et concerne les golfs du département Arcangues, Biarritz, Chantaco, Chiberta, Idron, Makila, Navarrenx, La Nivelles, Pau Artiguelouve, PGC 1856 et , Salies de Béarn.
Elle est organisée (**sous réserve des conditions sanitaires du moment**) .
pour faire jouer au maximum nos jeunes des écoles de golf et ainsi les habituer à la compétition
Elle est ouverte aux jeunes de cette catégorie d'âge des écoles de golf du comité.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent -

- Être licenciés FFG de l'année en cours et membre de l'A.S. dans un club du département des Pyrénées Atlantiques,
- Avoir enregistré dans leur club un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, (hors et en compétition)

Les équipes seront formées de 2 garçons et de 2 filles.
La sélection sera faite par les professeurs de golf , responsables des écoles de golf.

Si une école de golf ne peut présenter , 2 filles et 2 garçons, elle pourra proposer 3 garçons et 1 fille ou 1 fille et 3 garçons, mais elle ne pourra pas prétendre au classement par équipe.

NOTA : Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier le présent règlement

II - ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes sont **gratuites**.

Elles se font par **l'intermédiaire des clubs** qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques par courriel (ffg64jeunesf@gmail.com), avec les **noms, prénoms, dates de naissance, N° de licence et index des joueurs** .

Date limite des inscriptions : **Le Jeudi 22 Octobre , minuit.**

III – FORME DE JEU ET RESULTATS

- Strokeford sur **18 trous**.
- Distances Pitch and Putt « marque orange » ou « violette »
- Les 3 premières filles et le 3 premiers garçons seront récompensés. Les résultats individuels du strokeford permettront d'établir un classement par équipes. Les 3 premières seront distinguées.

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum 2020).
- Les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés.
- Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc...) devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné, voire de l'équipe.
- Dans la mesure du possible, chaque groupe sera accompagné d'un adulte qui les aidera à tenir leur carte et à respecter les règles et l'étiquette (cet accompagnateur ne devra pas être un membre de la famille de l'un des joueurs du groupe).

4-2) Gestion de l'épreuve

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques. Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue (www.ffg-aquitaine.org) pour publication sur son site.

V - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à l'issue de l'épreuve suivant le règlement énoncé précédemment

Elle sera suivie d'un goûter.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Épreuve sera composé comme suit :

- 2 représentants du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques,
- 1 arbitre du Comité 64.
- Voire du Conseiller Sportif Départemental.

Le rendez-vous des compétiteurs a été fixé à 12h pour un départ en shotgun à 12h30

§§§§§§§§§§§§§§§§

